

Le Migrant, un héros de papier

Concours Jeunes talents
organisé par
le Cesan et le Musée
de l'histoire de l'immigration

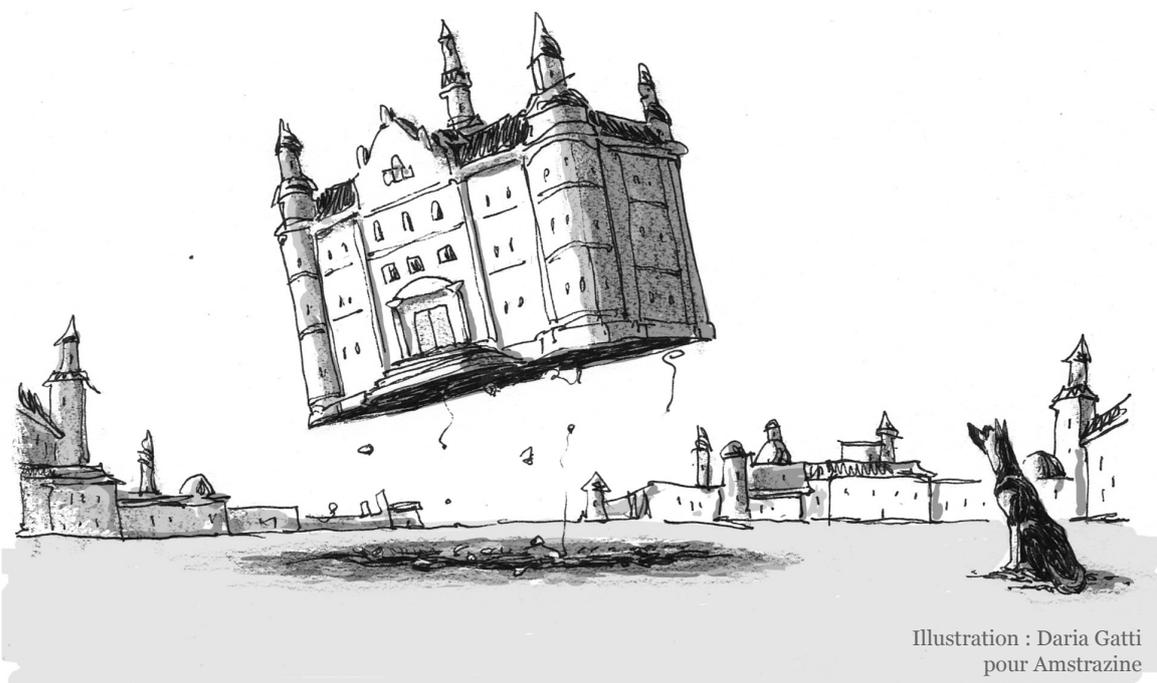


Illustration : Daria Gatti
pour Amstrazine



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION



Centre d'Enseignement Spécialisé
des Arts Narratifs

LE HUFFINGTON POST

Règlement

Article 1 – Présentation

Le concours de Bande Dessinée organisé par le CESAN (centre d'enseignement spécialisé des arts narratifs au 11 rue des bluets 75011 paris), et le Musée de l'histoire de l'immigration (293 avenue Daumesnil 75012 Paris) est ouvert du 10 avril au 12 mai 2014, à tous dessinateurs amateurs.

Trois catégories sont ouvertes :

- Catégorie Enfants (école primaire);
- Catégorie Adolescents (collèges, lycées);
- Catégorie Adultes à partir de 18 ans.

Concours gratuit et sans obligation d'achat. L'information de ce concours sera réalisée par voie de presse, le web, mailing et au sein du CESAN et du Musée de l'histoire de l'immigration. Participation des mineurs soumise à l'autorisation manuscrite des parents.

Article 2 – Thème

Thème du concours 2014 :

«LE MIGRANT, UN HEROS DE PAPIER».

Article 3 – Contraintes et formats

A partir de ce thème, les concurrents devront réaliser 1 à 3 planches de format A3 en couleur ou en noir et blanc, toutes techniques confondues. Le choix du style est libre : fantastique, policier, poétique, historique, science-fiction, etc.

Article 4 – Désignation des lauréats

Un lauréat sera désigné dans chaque catégorie. Les prix des lauréats sont les suivants :

- **Catégorie Enfants** : un livre jeunesse (d'une valeur de 25,50€ TTC) avec une dédicace originale de Catherine Adam et la visite guidée d'une exposition proposée au Musée de l'histoire de l'Immigration.
- **Catégorie Adolescents** : un album (d'une valeur de 18€ TTC) avec une dédicace originale de Cédric Liano et la visite guidée d'une exposition proposée au Musée de l'histoire de l'Immigration.
- **Catégorie Adultes** : Un stage BD à thème au choix parmi la programmation 2014/2015 du CESAN (cesan.fr/stages-cours-du-soir) d'une valeur de 380€ TTC.

Les lots ne pourront faire l'objet d'un remboursement en espèces.

Les planches des trois lauréats seront publiées sur le site du Huffington Post.

Les planches des dix premiers sélectionnés de chaque catégorie seront exposées au sein de la médiathèque Abdelmalek Sayad du Musée de l'histoire de l'immigration et sur le site web du Musée ainsi que sur le site web du CESAN.

Les résultats seront communiqués sur le site web du CESAN et lors d'une cérémonie qui aura lieu en juin 2014 au Musée de l'histoire de l'immigration.

La date précise des résultats sera communiquée ultérieurement aux participants.

Les gagnants absents lors de la cérémonie seront informés par mail des modalités de retrait de leur gain. Si le lot n'a pas été retiré dans le délai d'un mois à compter de la date d'envoi du mail, il ne sera pas remis en jeu et restera propriété de l'organisateur.

Article 5 – Modalités de participation

- Les dessins devront obligatoirement être déposés au CESAN - 11 rue des Bluets, 75011 Paris - au plus tard le 22 mai 2014, soit par courrier le cachet de la poste faisant foi (envoi simple, pas de recommandé), soit physiquement aux heures d'ouverture du CESAN du lundi au vendredi de 10h à 18h.

- Seront indiqués lisiblement au dos de la planche et de manière obligatoire : nom, prénom, âge, adresse, téléphone, mail.

- Un seul envoi (ou dépôt) sera accepté pour chaque participant.

Article 6 – Jury

Le jury du concours, constitué de professionnels du livre et de journalistes, désignera les gagnants selon les critères suivants: qualité graphique; originalité du scénario; originalité de la mise en scène; pertinence de l'approche. Le choix des lauréats choisis par le jury sera souverain et sans appel.

Article 7 – Consentement

Les organisateurs ne sauraient être responsables des pertes de courrier pouvant survenir dans les services postaux. Ils ne seraient également être rendus responsables si l'opération devait être écourtée, modifiée ou annulée. Les participants cèdent au CESAN et au Musée de l'histoire de l'immigration le droit de reproduction et de diffusion des œuvres sélectionnées ou primées.

Le simple fait de participer à ce concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

- la consultation du règlement pourra se faire sur simple demande gratuite dans les locaux du CESAN durant la période du concours et sur les sites du Cesan (www.cesan.fr) et du Musée de l'histoire de l'immigration (www.histoire-immigration.fr/).

- Les coordonnées des participants pourront être traités par informatique. Conformément à la loi «Informatique et Libertés du 6 janvier 1978», chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations le concernant, qu'il peut exercer sur simple demande à l'adresse d'inscription.

- Le dépôt du présent règlement est effectué auprès de la SCP Pierre Benhamour et Francis Sadone, Huissiers de Justice associés, 109-111 Bd Voltaire, 75011 Paris.

Renseignements:

Mail : info@cesan.fr / Tel : 09.50.89.74.82 / Adresse : 11 rue des bluets, 75011 Paris